

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE CHARGE DES
RELATIONS INSTITUTIONNELLES
B. P. 790 KIGALI

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du ... 18-170-03-01-02
Inscrit sous poste ... 19 ... du ... 15-9-88
Kigali, le ... 15-9-88

20 SEP. 1988

Le gestionnaire des crédits
[Signature]
MUKESHIMANA Clémence

Service des Affaires Politiques
et Judiciaires.

Note à Monsieur l'Ordonnateur-
Trésorier du Rwanda
KIGALI

Conformément à l'état de paie
ci-joint, je vous prie de bien vouloir procéder à la comptabili-
sation des retenues suivantes:

Taxe professionnelle : -745-FRW. ✓

[Red signature]
7/22/88

Nous disons: SEPT CENT QUARANTECINQ FRANCS RWANDAIS.

O.T-388 du 30-9-88

Le Gestionnaire des Crédits

[Signature]
MUKESHIMANA Clémence

Fait à Kigali, le 9/9/1988

Le Ministre chargé des
Relations Institutionnelles

Edouard KAPEMERA
[Signature]

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 19 SEP. 1988

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du ... 78...110...23...01...02
Inscrit sous poste ... 19... du ... 15...9...88
Kigali, le ... 15...9...88

Le gestionnaire des crédits
MUKESHIMANA Clémence

Service des Affaires Politiques
et Judiciaires.

Note à Monsieur l'Ordonnateur-
Trésorier du Rwanda
KIGALI

Conformément à l'état de paie
ci-joint, je vous prie de bien vouloir procéder à la comptabili-
sation des retenues suivantes:

Taxe professionnelle : 745 FRW.

Nous disons: SEPT CENT QUARANTE CINQ FRANCS RWANDAIS.

Fait à Kigali, le 9/9/1988

Le Gestionnaire des Crédits
MUKESHIMANA Clémence

Le Ministre chargé des
Relations Institutionnelles
Edouard NIBINDA

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 19 SEP. 1988

Liste de Paie du mois de

SEPTEMBRE 1988.

SERVICE : AFFAIRES POLITIQUES ET JUDICIAIRES

INR 82873 - 1000

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
N°	Noms	Salaire	Date	Prime	Rap.	Total	Retenues		qualité	Pers. à charge	Pens. patron. 3% de 7	Pens. pers. 3% de 7	Risques prof. 2% de 7	C P M	Soins Méd. CESTRAR	Total imposable	Taxe prof.	Net à payer	Signature	
							Prêt pour constr.	avance sur trait.												
1																				
2	MUKANGANGA Adrie	11475	1.5.85	-	-	11475	20 remb. 3.925	-	Dactyl.	1	344	344	230	-	50	11.134.685	685	5.571		
3																				
4																				
5	HITIMANA Grégoire	5.968	20.9.84	-	-	5.968	-	5.679	Chauf.	5	179	179	119	-	50	5.789.60	60	-		
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				
21																				
22																				
23																				
24																				
25																				
	Total	17.443	-	-	-	17.443	3825	5.679	-	6	523	523	349	-	100	16.920.745	745	6.571		

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de: DOUZE MILLE SIX CENT TRENTE SIX FRANCS RWANDAIS.

Cotisation risques prof. Col. 14 - 349
 Pension patronale col. 12 - 523
 Salaire brut col. 7 - 17443
 Colonne 9 - 5679
 Total à imputer Col. 7 + 12 + 14 - 9 - 12636

Vu pour vérification, approbation, imputation
 à charge du 48.410.63.64.02.....
 Inscrit sous poste du
 KIGALI, le ... 9/9/1988.....
 Le (La) Gestionnaire des Crédits,
MUKESHIMANA Clémence

Le Responsable,
 Le Ministre chargé des
 Relations Institutionnelles,
Edouard NDAYIMANA